



# Au fil de l'eau

Bulletin de liaison entre le syndicat et les abonnés

N° 5  
octobre 2010

## ÉDITO

Comme vous avez pu vous en apercevoir à réception de votre facture, le prix de votre eau traitée a baissé d'un peu plus de dix centimes d'euros au mètre cube, et cela par rapport à l'année 2009. Cette nouvelle tarification est le résultat d'âpres négociations engagées en 2009 auprès de sociétés susceptibles d'assurer le fonctionnement de notre centre de traitement des eaux usées. Cet effort financier obtenu nous place, sur un secteur géographique assez large, dans une position compétitive privilégiée si l'on tient compte de l'ensemble des prestations d'assainissement dont nous avons la responsabilité.

En effet, le traitement des eaux usées n'est pas notre seul domaine d'action. Nous intervenons également sur la collecte de vos eaux usées afin qu'elles soient acheminées vers la station de traitement. À ce titre, nous engagerons dans les mois à venir un programme pluriannuel de travaux sur les cinq communes qui composent notre syndicat. Ces travaux d'entretien ou de développement de notre réseau de collecte des eaux usées poursuivent deux objectifs prioritaires à mon sens : la préservation de notre patrimoine avec une action préventive et la préservation de notre environnement en évitant une pollution du milieu naturel. Le coût de ce programme de travaux est estimé à 2 300 000 € sur trois ans.

Pour finir, et pour accompagner le dynamisme de notre syndicat nous avons souhaité faire évoluer notre bulletin d'information ainsi que notre logo pour qu'ils soient plus proches de l'image qui doit être la nôtre, à savoir celle d'une collectivité préoccupée par son environnement.

Hervé BARBIER, Président du SIAJ



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DU JARNISY  
Siège social : Hôtel de Ville, rue Gambetta 54800 JARNY  
Tél. : 03.82.33.68.83 Fax : 03.82.33.68.76 e-mail : s.i.a.j@wanadoo.fr  
Directeur de la publication : Hervé BARBIER • Rédaction et photos : S.I.A.J  
Conception : Mathilde HENRY • Impression : Digit'offset - MARLY  
7000 exemplaires imprimés sur papier recyclé

Après un programme de travaux d'amélioration du fonctionnement du centre de traitement biologique des eaux usées pour un coût global de près de 480 000 € et avant un deuxième contrat pluriannuel de travaux estimé à 2 300 000 €, le syndicat a entrepris ces derniers mois d'autres réalisations telles que :



## Ambiance béton

Suite à des actes de vandalisme et vols successifs sur le site de l'ancienne station d'épuration rue Lafayette, la totalité des garde-corps et ouvrages en aluminium du poste de relevage principal a été remplacée par du béton.

*Coût des travaux réalisés par l'entreprise Daniel de Labry : 4 889,55 €*

## Le Rougewald en long, en large et en travers

Le raccordement de 5 propriétés situées le long de la rue de Metz à Jarny n'a pu se faire gravitairement au réseau d'assainissement situé dans la rue de Metz. Une autre solution possible consistait à passer une conduite dans la pile du pont de la rue de Metz. Solution rapidement écartée au vu des conséquences éventuelles sur la structure de l'ouvrage. La solution retenue fut donc la traversée du Rougewald en aval du pont.

*Coût des travaux effectués par l'entreprise THEBA de Briey : 17 147,93 €*



## Promenons nous dans les bois

L'accès aux collecteurs le long de l'Orne entre les communes de Labry et Conflans étant impraticable en dehors des périodes sèches, le syndicat a procédé à leur aménagement.

*Coût des travaux réalisés par l'entreprise Mercier de Doncourt pour le débroussaillage/élagage et l'entreprise Carême de Labry pour le revêtement des accès : 3 340,00 €*

# Suppression de poste à Conflans



Le poste de relevage n°3 situé rue de Verdun à Conflans a subi des dégradations importantes dues vraisemblablement à la présence d'hydrogène sulfuré (H<sub>2</sub>S). La suppression de cet ouvrage a donc été réalisée et le poste de relevage n°4 redimensionné et équipé de pompes neuves afin d'assurer le remplacement du poste n° 3.

*Coût des travaux réalisés par la société SADE de Longwy : 27 809 €*

# Urgences en assainissement 03 82 33 68 83

Accessible pendant et en dehors des heures ouvrables\* en semaine, et 24h/24h les week-ends et jours fériés, le numéro de la ligne fixe du syndicat en tarif local fonctionne pour les urgences en assainissement constatées sur le domaine public (canalisation bouchée, débordement, pollution...).

\* Heures ouvrables  
du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00  
vendredi : 8h30 - 12h00



*Françoise Tétu,  
chargée du secrétariat du syndicat et de l'accueil des usagers*

## Enquêtes domiciliaires

Le recensement des fosses septiques a débuté début septembre dans la commune de Girau-mont. La société PAPERI Environnement, missionnée par le syndicat, enquête actuellement chez les usagers des communes membres de celui-ci, en vue d'établir un état des lieux des installations d'assainissement et proposer des solutions éventuelles d'amélioration.

**Une parcelle est considérée non conforme si :**

- une fosse a été relevée sur la parcelle et est raccordée ou non au réseau actuel,
- aucun branchement au réseau actuel n'a pu être vérifié,
- une ou plusieurs pièces d'eau ne sont pas raccordées au réseau public d'assainissement

**Une parcelle est considérée conforme si :**

- un raccordement de la parcelle au réseau public a pu être vérifié même si aucune boîte de branchement n'a pu être relevée,
- aucune fosse n'a été relevée



*Mathieu Vecchio, en charge de l'assainissement non collectif, employé au syndicat depuis le 1er août 2010, accompagne le bureau d'études dans la visite des installations.*

## Deux factures en une

Les abonnés des communes de Doncourt les Conflans, Giraumont et Labry vont recevoir prochainement leur facture d'assainissement. Certains d'entre vous l'ont d'ailleurs déjà réceptionnée. Comme nous vous l'avions annoncé dans notre précédent bulletin d'informations, la compétence collecte (gestion des égouts de votre commune), effectuée en régie par le SIAJ, est désormais facturée et reversée au syndicat par Véolia Eau assurant la compétence traitement (exploitation du centre de traitement biologique des eaux usées). Vous ne recevrez donc plus qu'une seule facture pour régler la totalité de votre assainissement et ce, par semestre.

Cette modification est une des raisons qui fait que les négociations menées avec Véolia Eau en 2009 ont réduit la participation donnée à celui-ci de 0,11€/m<sup>3</sup>.

Le tarif que vous réglez à Véolia est passé de 0,50€/m<sup>3</sup> à 0,39€/m<sup>3</sup> depuis le 1er janvier 2010.

### Facture d'assainissement standard profil : particulier

		EURO			
		Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>					
<b>Consommation</b>					
Consommation (part Distributeur)	(m3)	120	0.3900	46.80	5.5%
Consommation (part SIAJarnisy) part collecte	(m3)	120	0.3500	42.00	5.5%
Consommation (part SIAJarnisy) transport et traitement	(m3)	120	0.2900	34.80	5.5%
<b>TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES</b>				<b>123.60</b>	
<b>Organismes publics (Agence de l'Eau Rhin Meuse)</b>					
<b>(taxes et redevances)</b>					
Modernisation des réseaux	(m3)	120	0.2740	32.88	5.5%
<b>TOTAL ORGANISMES PUBLICS</b>				<b>32.88</b>	
<b>TOTAL HT de la facture</b>				<b>156.48 €</b>	
<b>TOTAL TTC de la facture</b>				<b>165.09 €</b>	
				soit	1082.89 F
<b>Prix TTC du m3</b>				<b>1.38 €</b>	

#### Message :

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Jarnisy a choisi de confier à Véolia Eau – Compagnie Générale des Eaux, le contrat par affermage du transport et du traitement des eaux usées à compter du 1er janvier 2010. Cette facture tient compte des nouvelles dispositions tarifaires applicables à cette date. Vous recevrez dorénavant deux factures par an : une facture d'estimation au 1er semestre et une facture de solde au 2ème semestre. Le SIAJ a donné mandat à VEOLIA EAU pour percevoir en son nom et pour son compte la surtaxe collecte assainissement.



#### COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

**Hervé BARBIER** Président  
**Gérard HOUILLE** Vice Président chargé des finances  
**Daniel LABARRE** Vice Président chargé des travaux  
**Christophe PLUNTZ** Vice Président chargé de l'environnement  
**Gérard ANDRÉ** Vice Président chargé de la communication et du personnel